

DIVERSITÉ DES VÉCUS ET DES ATTENTES

Au-delà des images réductrices, quelles réalités ?

LES PRÉOCCUPATIONS DES RETRAITÉS DE 60 À 75 ANS

Si elle exclut le « grand âge » et les « baby boomers », la tranche d'âge des 60-75 ans permet de considérer à la fois le cas de « jeunes retraités », qui viennent juste de prendre leur retraite, et celui de retraités qui ont quitté la sphère du travail depuis au moins quinze ans. Les données fournies par des études quantitatives et surtout qualitatives (1) mettent en lumière un décalage entre la représentation « classique » du jeune retraité actif et en bonne santé, dominante dans la société actuelle, et la réalité sociale vécue par une majorité de retraités âgés de 60 à 75 ans. Le vécu, les préoccupations, les activités des retraités ayant entre 60 et 75 ans apparaissent sensiblement différents de l'image des retraités « jeunes d'esprit », en bonne santé, très actifs, véhiculée par les médias, différents de celle produite par les études marketing qui s'intéressent aux retraités dotés d'un pouvoir d'achat conséquent, différents, enfin, d'une représentation de retraités avides d'activités associatives ou bénévoles, qui devraient se soumettre à l'injonction moralisatrice « de faire du social » ou « d'aller vers les autres ».

Jeunes, actifs, dynamiques ?

La catégorie socioprofessionnelle (CSP), le niveau et les habitudes de vie étant des facteurs essentiels du mode de vie à la retraite, le modèle du « jeune retraité actif » semble donc correspondre surtout aux CSP supérieures et à une partie des classes moyennes. Les trajectoires des personnes interrogées, qui étaient en majorité ouvriers ou employés (2), sont intéressantes à ce propos ; elles ne correspondent que rarement à l'image commune du « jeune retraité » pour qui tout va bien à la retraite. Il n'en reste pas moins que cette représentation correspond à une fraction minoritaire d'entre eux qui ont pu bénéficier des effets de la croissance économique, ont connu une carrière professionnelle stable, un métier peu ou pas pénible physiquement, avec la possibilité d'une progression sociale.

Le vécu des retraités interrogés tranche avec le concept largement répandu de « projet de vie à la retraite ». La majorité des retraités ne raisonnent pas en terme de « projet de vie » ; ils parlent d'activités qu'ils pratiquaient déjà et qu'ils continuent de pratiquer, ou auxquelles ils peuvent accorder plus de temps qu'avant : jardinage, bricolage, soutien à la famille, excursions ... Par ailleurs, les témoignages montrent que la retraite est presque toujours différente de ce que l'on avait imaginé, en raison d'accidents de la vie souvent imprévisibles (3), mais aussi en raison de la transformation du mode de vie qu'implique le passage à la retraite (4).

(1) Cet article s'inspire en partie des résultats d'études quantitatives et qualitatives, réalisées à partir de 2003, auprès de retraités âgés de 60 à 75 ans, non-cadres, allocataires de la complémentaire UGRR (AG2R). Les études qualitatives ont été menées en Rhône-Alpes, en Languedoc-Roussillon, en Picardie et en Île-de-France, sur la base de 40 entretiens téléphoniques dans chaque région ; d'autres études sont actuellement en cours. Cet article reprend un article plus détaillé paru dans *Documents-CLEIRPPA*, Cahier n° 16, octobre 2004.

(2) La part des anciens ouvriers et employés parmi les allocataires de l'UGRR est proche des deux tiers ; elle est d'environ 58 % en moyenne à l'échelle de la France. La proportion des « professions intermédiaires » est identique (20 %).

(3) Maladie, veuvage, dépendance des parents âgés, problèmes familiaux ...

(4) On se disait qu'on allait faire de nombreuses activités et, finalement, on profite d'un nouveau rapport au temps pour se reposer, ne pas se presser, prendre le temps de s'occuper de son domicile et de ses proches.



Santé, niveau de vie, logement, relations familiales

Plusieurs études récentes (5) permettent d'avancer que les préoccupations des retraités de moins de 75 ans ne sont pas essentiellement focalisées sur les voyages, les sorties, les activités associatives, ou le bénévolat.

■ La santé est la première préoccupation des retraités. S'il apparaît à tous que l'état de santé général des personnes de plus de 60 ans s'est nettement amélioré depuis plusieurs années, les entretiens individuels offrent une image plus nuancée. Si beaucoup de retraités ne parlent que de diabète ou d'hypertension, d'autres avouent des problèmes plus graves. Une majorité des retraités interrogés possèdent une mutuelle santé, mais ils sont nombreux à aborder l'évolution de leur état de santé d'une manière fataliste (6). Cependant, ils sont un certain nombre à avoir déjà entrepris des travaux d'adaptation de leur habitation en prévision de leur vieillissement. La plupart déclarent vivre au jour le jour. D'une manière générale, les retraités, tout en prêtant attention à leur état de santé, assument leur âge et ses implications d'une manière assez sereine.

■ Le niveau de vie à la retraite est la deuxième préoccupation des retraités. Selon les régions d'habitation et les parcours de vie, les situations sont très hétérogènes. Cependant la grande majorité des allocataires disent percevoir une pension qui leur permet de vivre « correctement ». En dehors de ceux, minoritaires, qui disent « vivre largement » et ne se priver de rien, deux profils se dégagent : ceux qui sont plutôt revendicatifs et se déclarent mécontents du niveau de leur pension, eu égard au nombre d'années travaillées, et ceux, très nombreux, qui disent « se contenter de ce qu'ils ont » (7). Finalement, nous sommes loin de l'image du retraité aisé qui gèrerait ses revenus d'une façon « moderne ».

■ Le retraité qui a de nombreuses fréquentations de toutes générations est minoritaire. Une partie non négligeable des retraités interrogés sort peu ou pas du tout et n'entretient de relations régulières qu'avec quelques membres de la famille. Les femmes présentent des profils nettement plus diversifiés que ceux des hommes, y compris parmi les veuves : l'écart est sensible entre celles qui se renferment sur elles-mêmes ou ne voient que leurs enfants et celles qui sont hyper-actives et sortent tous les jours.

Mythes et effets de mode

■ L'engagement associatif et le bénévolat correspondent à un impératif moral que ne partagent pas la plupart des retraités. Dans l'étude nationale quantitative, un tiers des allocataires fré-

(5) Voir **D. David** (dir.), 2003, *Nouvelles conditions de départ en inactivité de service des agents des IEG (Industries Électriques et Gazières) et projets de vie à la retraite*, IFOREP, ou encore une étude de l'INED : **C. Delbes** et **J. Gaymu**, 2003, *La retraite quinze ans après*.

(6) Il reste un long travail de sensibilisation à réaliser pour que la prévention du vieillissement ne soit pas perçue de manière négative et pour que les retraités soient mieux informés sur les démarches à accomplir pour avoir accès à des services à domicile.

(7) Beaucoup de retraités refusent, par manque d'habitude, mais sans doute aussi par fierté, de faire appel à l'aide sociale.

VIEILLESSE ET DOUBLE EXIL

« Je suis arrivé en France à 20 ans. J'ai aujourd'hui 62 ans. Je n'ai jamais vécu avec ma femme et mes enfants (1) ». Saïd fait partie de ces milliers d'immigrés maghrébins qui n'ont connu que les baraques de chantier, les bidonvilles ou l'« habitat provisoire » des foyers de travailleurs. Il n'a plus jamais retrouvé de travail stable depuis son licenciement en 1992. Comme lui, ils sont des milliers de « pères à distance » (2), frappés de plein fouet par le chômage, sans espoir de retrouver du travail (3), incapables de se projeter dans l'avenir. Ils continuent pourtant à économiser sur leurs maigres ressources pour envoyer de l'argent à la famille restée au pays, parfois au détriment de leur propre santé. La mauvaise qualité de vie, les conditions de travail difficiles et leurs conséquences (handicaps, accidents de travail) ont fait d'eux des « vieux avant l'heure ». Une fois la retraite acquise après un long « parcours du combattant », certains repartent définitivement, mais la majorité continue à faire le va et vient (4) entre la France et le pays d'origine. D'autres tentent, souvent sans succès, des regroupements familiaux. Ceux qui ont perdu leurs attaches familiales au pays sont devenus « des invités encombrants ». « Ni citoyens, ni étrangers, de trop partout, et autant désormais dans leur propre société d'origine que dans la société d'accueil » (5). Le foyer, héritage de leur histoire migratoire, seul lieu de sociabilité et de solidarité connu, se referme sur eux comme un piège. Il devient, *de facto*, leur « maison de retraite »... Quelquefois aussi leur mouvoir...

Dans leur majorité, les foyers ne sont pas conçus pour accueillir des personnes retraitées vieillissantes isolées et de plus en plus dépendantes (6). Aujourd'hui, les gestionnaires et (ou) les intervenants sociaux assument, souvent par défaut, des accompagnements en fin de vie. Ces solutions palliatives et temporaires sont

inefficaces lorsque le niveau de dépendance est important. De plus, les besoins sont souvent peu ou mal repérés, et ce, d'autant plus qu'ils sont rarement exprimés par les personnes âgées elles-mêmes. Le maintien à domicile, axé sur une démarche s'articulant autour de l'intervention de professionnels et de la famille, n'est pas adapté à leur situation, car le recours à la famille n'est pas possible. En réalité, la politique sociale française s'avère incapable d'intégrer dans les maisons de retraite les immigrés vieillissant dans les foyers. Sur le terrain, des solutions pragmatiques tenant compte du profil, de l'histoire de vie et des perspectives des personnes, au cas par cas, se mettent en place ici ou là. Ces initiatives et les médiations pour y accéder sont malheureusement trop rares, faute d'une politique nationale à la hauteur de l'enjeu : assurer, pour ceux qui le choisissent, le droit à vieillir et mourir dignement dans ce pays auquel ils ont tant donné.

Omar Hallouche

Algérien d'origine, anthropologue, médiateur santé dans les foyers Sonacotra et Aralis, omar.hallouche@wanadoo.fr

(1) Les citations sont tirées de Omar Hallouche, *Paroles d'homme à trois voix*, ASSFAM.

(2) C'est le titre d'une recherche réalisée par le sociologue **Jacques Barou** (CNR). On compte en France, selon **Rémi Gallou** (CNAV), 200 000 personnes (1/4 des immigrés vivant hors famille) qui vivent en habitat collectif.

(3) Plus du tiers des résidents, sans qualification professionnelle, est victime du chômage.

(4) « Le va et vient est le seul moyen de bénéficier des avantages d'un environnement sanitaire et social en France perçu comme rassurant » (**Omar Hallouche** et **Angélique Bonnardel**, « Recherche-action sur le vieillissement », Aralis, 2004).

(5) **Pierre Bourdieu**, Préface du livre de **A. Sayad**, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Éd. De Boek.

(6) L'exiguïté des chambres, les toilettes et douches communes inadaptées, l'absence d'ascenseurs, l'inadaptation des équipements, le partage des espaces collectifs rendent difficile la mise en œuvre de réponses ajustées pour les personnes à mobilité réduite (Document GRAM Rhône-Alpes).



quentent un club de retraités ou une association, et ils sont minoritaires à pratiquer une activité bénévole (8). Les entretiens confirment cette tendance : le milieu associatif exerce finalement un faible attrait chez une majorité de retraités, qui ne désirent pas fréquenter les associations, notamment parce qu'ils préfèrent organiser leurs loisirs de manière autonome, et surtout parce que ce milieu leur est souvent étranger. Le bénévolat est encore assez peu développé, malgré une progression depuis une quinzaine d'années (9). De même, l'intérêt des retraités pour les associations à caractère intergénérationnel semble largement surestimé.

■ Le mythe voudrait qu'« un retraité heureux soit un retraité actif ». Mais tout dépend de ce que l'on entend par « actif ». La plupart des retraités interrogés ont des activités multiples, mais dans des domaines qui ne concernent pas le secteur associatif stricto sensu : entretien de la maison, bricolage, jardinage, lecture et entraide informelle de voisinage... À l'inverse, des retraités, hommes et femmes, sont très actifs dans le milieu associatif, au sein de leur quartier ou de leur commune, mais ils restent minoritaires. De même, l'image du « retraité très sportif » est abusive. Enfin, pour la plupart, les pratiques de loisir, quelles qu'elles soient, sont rarement nouvelles : c'est seulement le temps consacré et le rythme de réalisation qui semblent se modifier à la retraite.

■ L'attrait pour les voyages est également une caractéristique à nuancer. Si une minorité de retraités a le souhait et les moyens de partir en voyage (10), ce n'est pas le cas de la plupart d'entre eux, parmi lesquels deux profils coexistent : ceux qui préfèrent les petites excursions de quelques jours, les départs en week-end ou les vacances en famille, et ceux qui ne partent jamais ou presque de chez eux. Les raisons invoquées par ceux qui ne partent pas sont très variées (11). Si un retraité n'a jamais ou presque jamais voyagé pendant sa vie active, il est peu probable qu'il se mette à voyager à la retraite.

■ Peu de retraités veulent déménager pour changer de logement et d'environnement. Ils sont finalement moins attirés par le soleil et le Midi qu'on ne l'imagine. Ce qui prime pour eux, c'est d'abord le fait de garder leur environnement social proche et leurs habitudes de vie (12). Les principaux motifs de déménagement relèvent du désir de se rapprocher des enfants, des services de santé et des commerces. Vient ensuite la nécessité de trouver un logement plus adapté : plus petit, sans escalier, avec ascenseur, sans jardin à entretenir... C'est surtout à travers la question du logement que les retraités réussissent à se projeter dans l'avenir et à adopter une démarche préventive.

Karine Bucher

*Chargée d'études, Centre de Liaison, d'Étude, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Âgées,
cleirppa@wanadoo.fr*

(8) Les études disponibles avancent des chiffres un peu plus élevés, notamment parce qu'elles prennent en considération toutes les classes sociales.

(9) Certains affirment que leur nouvel emploi du temps à la retraite ne leur permet pas d'investissement bénévole et qu'ils préfèrent ne pas s'engager de manière durable de peur de ne pas tenir leurs promesses. D'autres disent qu'après une vie de travail, ils ne souhaitent pas s'impliquer dans le bénévolat, préférant se consacrer à eux-mêmes ou à leur famille.

(10) Il s'agit de ceux qui sont les plus aisés financièrement et de ceux, de condition plus modeste, qui mettent régulièrement de l'argent de côté pour organiser un grand voyage par an. Ces retraités partent aussi bien en voyages organisés par des agences (destinations étrangères lointaines) que de façon autonome (voyages en France ou en Europe).

(11) Manque de moyens financiers, problème posé par la garde d'un animal de compagnie, coût trop élevé pour les personnes seules, décalage dans le couple entre une épouse qui désire voyager et son époux qui est devenu « casanier »... ; certains invoquent même en premier lieu l'absence d'envie de voyager.

(12) Parmi les retraités d'Île-de-France, dont les revenus sont plus élevés, plusieurs pratiquent la résidence alternée, passant l'hiver en région parisienne et les beaux jours dans leur résidence secondaire en province.